



N°59 Périodique bimestriel septembre - octobre 2008

Belgique - België

PP-PB
Bruxelles X-Brussel X

1/2274

Bureau de dépôt
Bruxelles X
P301090

les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

**Pénurie
des enseignants
en question**

**Les
associations
de parents
bientôt reconnues
par décret ?...**

**Zoom
sur le
décret
mixité**





Thierry
Lambermont
Président

Le Calme après la Tempête !

La rentrée scolaire 2008 est et sera qualifiée de calme après la tempétueuse de 2007. Calme signifie : sans agitation et paisible.

Elle est telle que le Ministre de l'Enseignement la souhaitait. Cette rentrée n'en est pas moins chargée de projets, d'actions, d'interventions et de concertations entre les acteurs du paysage scolaire de la Communauté française et germanophone.

Le "bateau" scolaire a bien failli devenir une galère attaquée par des "sauveurs" de tous bords. Etes-vous sauveurs ? Qui sont les pirates ? Le dialogue n'est plus en ces termes. La remise en question partielle de chacun est le chemin vers une solution pour nos enfants et jeunes qui ne doit pas être un des ces compromis à la Belge dans lequel chacun semble retrouver son honneur alors qu'aucun n'y trouve son compte !

"Le calme ? Méfiez-vous des eaux qui dorment !" Diriez-vous. Aucun des acteurs de l'École n'est stupide. Tous sont vigilants et tous savent que les autres le sont ! Maintenant que c'est dit, le climat est plus sain.

L'heure est notamment à la concertation pour la reconnaissance institutionnelle des Associations de Parents.

Si les Parents sont déjà reconnus par l'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique et de la FAPEO auprès des Instances et Ministères ayant autorité, c'est au tour des Associations de parents de chaque école d'obtenir une assise de reconnaissance "décrétale".

L'importance de l'enjeu est telle qu'elle ne peut se nommer "enjeu" ! Une des démarches actuelles de l'UFAPEC est de défendre l'existence systématique de l'Association de parents dans chaque école, son fonctionnement, ses compétences et ses libertés d'actions. Pensez-y deux minutes et vous verrez que cette définition n'est pas simple à libeller.

L'efficacité, le respect, les résultats et la liberté devront s'y retrouver.

Vous serez consultés à cette fin. Entrez dans notre processus représentatif tel que notre pays le prévoit. La méthodologie de nos actions et de représentation évolue avec (et en fonction de) tous les parents actifs et inactifs. Elle évolue pour l'efficacité scolaire de nos jeunes !

59



les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Périodique trimestriel
publié par l'Union des Fédérations
des Associations de Parents
de l'Enseignement Catholique

Rue Belliard, 23A - bte 1
1040 Bruxelles
02/230.75.25

e-mail : info@ufapec.be
Avec le soutien du service
d'Éducation permanente
de la Communauté française

www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro :

F. Baie, V. Dautrebande, J. Feron,
R. Flochon, D. Houssonloge,
Th. Lambermont, B. Loriers,
S. Mendelwicz, I. Spriet, P. Valepin,
J.-L. van Kempen.

Le contenu des articles
n'engage que leurs auteurs.

Contact pour la revue :

France Baie ou Bénédicte Loriers
Avenue des Combattants, 24 (3^e étage)
1340 Ottignies

Tél : 010/42.00.50. – Fax : 010/42.00.59.
e-mail : france.baie@ufapec.be
ou benedicte.loriers@ufapec.be

Impression :

IPM printing - Tél: 02/218.68.00

Editeur responsable : Th. Lambermont
Rue Belliard, 23 A bte 1 - 1040 Bruxelles
02/230.75.25

9-16

SOMMAIRE

Affiliez-vous GRATUITEMENT

à notre mouvement !

Il suffit de nous communiquer vos coordonnées
via notre secrétariat
ou notre site www.ufapec.be...

Vous serez alors **informé et représenté !**

(voir p.10 de la revue)

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50
fabienne.vanmello@ufapec.be

Comment obtenir la revue ?

Pour obtenir la revue bimestrielle
« **Les parents et l'école** »

pour une année complète, nous vous demandons
de virer le montant de **5 euros** au numéro de compte suivant :
210-0678220-48

en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et
le nom de votre école. Il vous est également possible de faire cette
demande via www.ufapec.be, 010/42.00.50 ou info@ufapec.be.

MERCI !

2 Editorial

3 Présentation du secrétariat

4-5 Politique scolaire

- Décret mixité
- Les A.P. ont-elles de l'importance pour le Ministre Dupont ?
- Mémoire 2009

6-7-8

Nos analyses et études

- Pénurie des enseignants dans l'enseignement secondaire

Le cahier « Nouvelles »

destiné aux responsables d'A.P.

- Pourquoi un nouveau logo ?
- Un site rafraîchi **www.ufapec.be**
- Un nouveau système d'affiliation
- Le mois du partenariat école-famille
- L'agenda
- Conférence proposée : « Les parents peuvent aider leurs enfants à réussir »
- Parole à un partenaire : Ecoles et AMO
- L'école envahie ? Présence de l'UFAPEC au Colloque de l'Enseignement Catholique

17 Lu pour vous

18 Des réponses à vos questions

19 Activités en famille

- Et si on cuisinait ensemble ?!

20 Eclater de lire

22 A vous de jouer !

23 Lever de rideau

- Théâtre Jeune Public de 18 mois à 18 ans

France

Baie



france.baie@ufapec.be

- Rédactrice en chef de la revue Les parents et l'école
- Coordinatrice pour l'étude sur « la pénurie des enseignants »
- Chargée de la communication : communiqué de presse, porte-parole

Violaine

Dautrebande



violaine.dautrebande@ufapec.be

- Responsable de la politique scolaire (nouveaux décrets, circulaires...)
- Responsable des consultations envers les parents
- Animatrice pour la fédération du Brabant wallon, de Namur

Julie

Feron



julie.feron@ufapec.be

- Responsable du site de l'UFAPEC - www.ufapec.be
- Animatrice pour la fédération de Charleroi- Hainaut sud



Dominique

Houssonloge



dominique.houssonloge@ufapec.be

- Coordinatrice de l'éducation permanente : analyses, études et animation régionale de toutes les fédérations.
- Animatrice pour les fédérations de Liège, Huy-Waremme.



Bénédicte

Loriers



benedicte.loriers@ufapec.be

- Rédactrice-adjointe de la revue Les parents et l'école
- Responsable du cahier « Nouvelles » inséré désormais dans « Les parents et l'école »
- Responsable des animations dans les classes (éducation à la non-violence, formation des délégués-élèves)
- Animatrice pour la fédération de Luxembourg

Jean-Luc

van Kempen



jean-luc.vankempen@ufapec.be

- Services aux familles
- Responsable du Mémoire 2009
- animateur pour les fédérations de Bruxelles, Hainaut occidental, Verviers et Mons centre

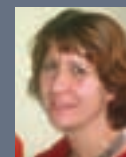
Fabienne

Van Mello



fabienne.vanmello@ufapec.be

- Secrétaire : courrier, permanence téléphonique, affiliation...



Marie-Noëlle

Tenaerts



marienoelle.tenaerts@ufapec.be

- Chargée des études et analyses



Comment nous soutenir et obtenir d'autres services que la revue ?

(voir le site ou la p.10 de notre revue)

Vous désirez nous épauler dans notre action et faire de la collaboration famille-école un véritable objectif ? C'est possible en virant le montant de 15 euros au numéro de compte suivant : 210-0678220-48. Il vous est également possible de faire cette demande via www.ufapec.be, 010/42.00.50 ou info@ufapec.be. MERCI !

Deux en un !

En ce début du 21^{ème} siècle, notre boîte aux lettres déborde de revues en tout genre, et qu'en lisons-nous ? **L'UFAPEC a décidé de rationaliser sa communication : logo et site rafraîchi, nouvelles rubriques dans la revue « Les parents et l'école », avec davantage d'échos de nos associations de parents locales. Notre revue devient bimestrielle et fusionne avec le Bulletin « Nouvelles ».**

Vous trouverez donc dans votre revue préférée des idées et conseils d'animation pour votre association de parents.

Bonne année scolaire à tous !



Décret mixité : *après les files, place à plus d'humanité et à plus d'égalité ?*



Dans notre revue précédente¹, nous vous expliquions comment, d'après le décret Mixité du ministre Dupont², les inscriptions en première secondaire pour l'année scolaire 2009-2010 s'organiseront. Rappelons que les élèves qui se trouvent actuellement en sixième primaire peuvent s'inscrire en première secondaire de l'école de leur choix dès ce 1^{er} novembre s'ils sont prioritaires³ et à partir du 16 novembre s'ils ne le sont pas (ou s'ils n'ont pas fait valoir leur priorité). A partir du 1^{er} décembre et jusqu'à la rentrée scolaire 2009, les inscriptions pourront se poursuivre.

Le décret Mixité devrait avoir pour effet de supprimer les nombreuses files d'attente observées devant certaines écoles le 30 novembre dernier. Si nous nous réjouissons de cette avancée, nous déplorons que l'inscription de nos enfants dans les écoles en sur-nombre sera déterminée par une sélection qui équivaut à un tirage au sort pur et simple ! Soulignons néanmoins que le ministre Dupont a prévu dans son décret de donner la parole aux parents pour déterminer le critère qui départagera le « surplus » d'inscrits. C'est dans le cadre du Conseil de Participation que les parents pourront donner leur avis.

Nous encourageons donc toutes les écoles à organiser leur Conseil de Participation avant ce 20 octobre, date à laquelle les écoles doivent communiquer le critère qui sera utilisé pour départager les demandes d'inscription trop nombreuses.

Terminons en attirant l'attention de tous les parents sur le fait qu'avec ce nouveau décret, l'accès à toutes les écoles est vraiment possible pour tous (et non plus aux seuls parents qui savent prendre 4 jours de congé pour faire la file ou encore payer des étudiants pour le faire). Nous insistons sur l'importance de vos démarches auprès de l'école/des écoles de votre choix (idéalement avant l'inscription de votre enfant), pour prendre connaissance du projet pédagogique de l'école, pour voir si l'école convient à votre enfant, etc. Ne décidez pas de la scolarité de votre enfant en toute urgence ou sur base de rumeurs ou réputation d'école. Il n'y a pas une seule bonne école, mais bien différentes écoles qui correspondent aux besoins et aux attentes de différents enfants. L'école qui convient à l'un ne conviendra pas nécessairement à l'autre. Les directions sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à pousser la porte de leur école !-

Violaine Dautrebande

tableau provenant de la circulaire 2448 du 12/09/2008

A partir du 01/10/2008	Pour le 20/10/2008 au plus tard	
Un contact peut avoir lieu entre les parents et l'école secondaire envisagée (facultatif). La liste des écoles primaires relativement moins favorisées (dont les élèves bénéficient éventuellement de la proportion mixité pour départager les demandes durant la phase 3) est communiquée par la Communauté française. Les écoles secondaires souhaitant adosser une (voire deux) école(s) primaire(s) l'ont signalé à la Communauté française pour le 30/09 (obligatoire).	L'école secondaire déclare à la Communauté française combien elle aura de places disponibles en 1 ^{ère} secondaire au 01/09/2009 et quels sont les proportions (géographique et mixité) et le critère fixés avec les enseignants et les parents, qui seront éventuellement utilisés pour départager les demandes d'inscription trop nombreuses durant la phase 3. Elle communique ces informations sur simple demande.	
	Obligatoire	

¹ Parent & Ecole n°58 ; PP5-8

² décret daté du 18 juillet 2008 (consultable sur notre site) ; la circulaire 2448 a été envoyée aux écoles le 12 septembre.

Pour plus d'informations, elle se trouve sur notre site en "politique scolaire"

³ critères détaillés dans le tableau ci-contre

Les Associations de Parents ont-elles de l'importance pour le Ministre Dupont ?

Dans sa note de rentrée, le Ministre Dupont a pointé 5 priorités :

- 1/ Travailler sur les fondamentaux : lecture, écriture, calcul
- 2/ Redonner une place aux formateurs de terrain
- 3/ Lutter contre la dualisation des écoles
- 4/ L'importance de l'enseignement technique et professionnel
- 5/ La place essentielle des parents

Le Ministre Dupont insiste sur le fait que les écoles et les familles sont souvent des mondes qui ignorent les réalités, les besoins et les exigences de l'autre. Il déclare que les initiatives qui visent à renouer le dialogue débouchent toujours sur d'excellents résultats.

Les Associations de parents demandent depuis trop longtemps un cadre décretaal qui appuierait et reconnaîtrait leur travail. Dans les prochaines semaines, Christian Dupont annonce qu'il va, à la demande de l'UFAPEC et la FAPEO, déposer un projet de décret qui définit les missions des Associations de Parents et leur donne les moyens de les assurer.

L'UFAPEC se réjouit de l'importance que le Ministre Dupont accorde aux Associations de parents. Dans la continuité de notre collaboration constructive avec celui-ci et avec ses collaborateurs, nous attendons une concertation officielle au sujet de ce projet de décret pour faire part de nos différentes remarques et avoir un échange de point de vue. Cette rencontre devrait avoir lieu dans les semaines qui viennent. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier dans nos prochaines revues.

France Baie et Violaine Dautrebande

Mémoirendum 2009

voire avis sera relayé auprès des politiciens

En prévision des élections de juin 2009, l'UFAPEC réfléchit sur les points qui devraient être pris en compte par nos politiciens, dans l'intérêt de tous les parents de l'enseignement catholique.

Dans cet objectif, nous avons mis sur pied un groupe de réflexion qui travaille sur le sujet depuis quelques mois.

Les résultats de ce groupe de réflexion seront publiés sous forme d'un document appelé

« Mémoirendum », qui sera remis aux différents partis politiques.

A présent, nous souhaitons avoir un avis représentatif de TOUS les parents qui ont des enfants dans l'enseignement libre.

C'est l'objet de la consultation que nous venons de lancer. Voire avis nous intéresse : accédez à cette consultation via : www.ufapec.be (politique-scolaire/consultations/memorandum 2009).

PHASE 1 (dans toutes les écoles secondaires)	PHASE 2 (dans toutes les écoles secondaires)	PHASE 3 (facultative)
Durant les 2 premières semaines de novembre 2008	Durant les 2 dernières semaines de novembre 2008	Durant les 2 premières semaines de décembre 2008
<p>Les parents peuvent inscrire leur enfant dans l'école secondaire de leur choix si celui-ci bénéficie d'une des 7 priorités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soeur ou frère dans l'école ; 2. Parent dans l'école secondaire; 3. Besoins spécifiques (handicap) ; 4. Fréquente l'internat de l'école secondaire ; 5. Fréquente un centre ou un home d'accueil (situation précaire) ; 6. Poursuite de l'immersion dans l'école secondaire ; 7. Provient d'une école primaire adossée par convention. 	<p>Tous les parents peuvent inscrire leur enfant dans l'école secondaire de leur choix. Plus aucune priorité ne peut être revendiquée.</p> <p>Si les demandes d'inscription sont inférieures au nombre de places disponibles, tous les élèves sont inscrits et tous les parents en sont informés. C'est le cas de la très grande majorité des écoles secondaires en Communauté française.</p>	<p>Si les demandes d'inscription durant les phases 1 et 2 sont trop nombreuses par rapport au nombre de places disponibles, l'école procède au classement des élèves inscrits durant la phase 2 en fonction des proportions (géographique et mixité) et du critère objectif : une partie des élèves est inscrite à concurrence du nombre de places disponibles, les autres sont placés sur liste d'attente dans l'ordre du classement opéré; tous les parents en sont informés.</p>
Obligatoire	Obligatoire	Si demandes trop nombreuses



Plus d'infos sur notre site www.ufapec.be

PÉNURIE DES ENSEIGNANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE:

Un iceberg provoqué par des tensions humaines et par l'envahissement de fonctions complexes et multiples ?

La pénurie des enseignants n'est pas une réalité nouvelle puisque depuis une bonne décennie elle s'installe. Un récent communiqué de presse (datant du 25 avril 2008) émanant du Cabinet du Ministre de l'Enseignement Christian Dupont insiste sur cette préoccupation majeure.

L'UFAPEC en tant que mouvement d'éducation permanente représentant les parents y est également attentive car cette crise a évidemment un impact majeur sur la formation des jeunes et sur leur avenir. C'est pourquoi, cette année, dans le cadre de nos analyses et nos études, l'UFAPEC se penchera sur ce sujet brûlant afin que vous puissiez vous forger votre propre opinion en la matière.

Pénurie : rumeur ou constat ?

En 2007-2008, l'AGPE (Administration Générale des Personnels de l'Enseignement) a souhaité confier une enquête¹, à destination des établissements de l'enseignement scolaire secondaire ordinaire, à la Cellule de Prospective de l'Emploi dans l'Enseignement afin d'ai-

der les Commissions interzonales et zonales d'affectation et de gestion des emplois. A l'heure actuelle, la commission centrale examine encore les données statistiques mais il ressort déjà qu'on manque d'enseignants dans tous les niveaux, dans tous les domaines et surtout en langues et dans les cours techniques et de pratique professionnelle. Par ailleurs, un arrêté du Gouvernement de la Communauté française décrit lui aussi les fonctions touchées par la pénurie pour l'année scolaire 2008-2009² et confirme largement ce manque d'enseignants.

Rien de neuf !

Déjà en 2002³, les Ministres Pierre Hazette⁴ et Rudy Demotte⁵, s'inquiétaient de cette pénurie et avaient organisé une table ronde sur le sujet en présence des différents acteurs de l'enseignement (organisations syndicales représentatives, organes de concertation et de représentation des pouvoirs organisateurs, et les associations de parents).

Le but était de mettre en commun l'expérience de chacun pour trouver des solutions urgentes à cette pénurie et de revoir les conditions d'emploi (mieux accueillir les jeunes enseignants, ouvrir des possibilités de carrière, améliorer leurs conditions de salaire, améliorer leur image...). Aujourd'hui, le constat est inchangé : nous manquons toujours d'enseignants !

¹ Enquête sur la pénurie dans l'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice pour l'année scolaire 2007-2008- Cellule de Prospective de l'Emploi dans l'Enseignement - Mai 2008

² Arrêté du gouvernement de la Communauté française arrêtant la liste des fonctions touchées par la pénurie pour l'année scolaire 2008-2009.

³ Plan d'action en vue de lutter contre la pénurie d'enseignants, Communauté française de Belgique, 1^{er} mars 2002

⁴ Ex Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'enseignement spécial

⁵ Ex Ministre de la Culture, du Budget de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports

Crise identitaire

Abandonnant un statut prestigieux, l'enseignant est devenu un être comme tout le monde, ne décrochant plus le titre honorifique de « Maître ». Le savoir est partout, Internet, les médias de plus en plus performants, la parole du parent contre celle du prof... l'élève ne sait plus à quel saint se vouer ! Le « monopole » des enseignants s'est brisé... Les savoirs enseignés ont connu une certaine inflation et les réformes tout azimut ont engendré une certaine incertitude sur ce qui doit être enseigné. L'enseignant doit désormais s'adapter aux évolutions récentes du système éducatif et de la société. Il doit acquérir de nouvelles compétences, une nouvelle culture et une nouvelle identité professionnelle. La modification du public scolaire, devenu plus hétérogène et plus difficile, les nouvelles missions de l'école, sa « marchandisation », sa « massification », la bureaucratisation, la crise de l'emploi, la mise en doute plus générale du savoir scientifique, la perte de sens, l'individualisme, l'éclatement des attentes... exigent de la part des enseignants une nouvelle manière de pratiquer et de concevoir leur métier. C'est aussi pourquoi beaucoup de jeunes enseignants, après quelques années de métier, cèdent à l'appel de sirènes plus rémunératrices dans le secteur privé.

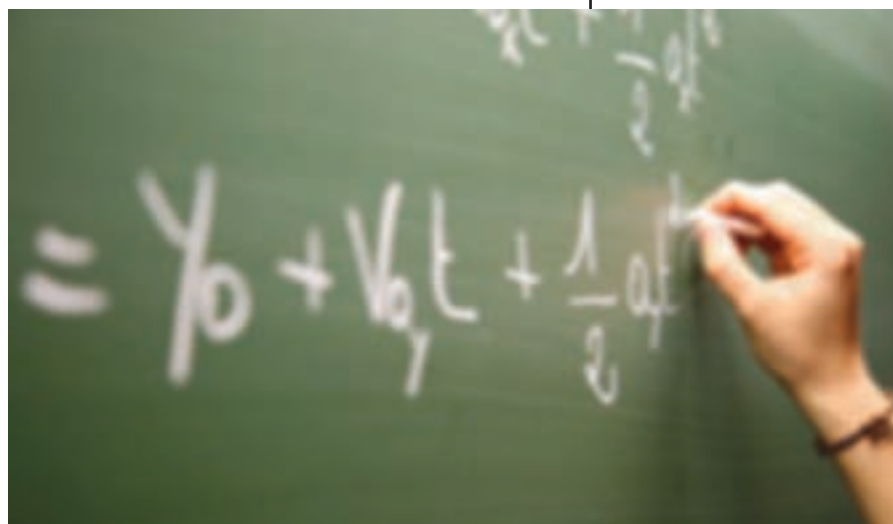
Les efforts suffiront-ils ?

Récemment, en juin 2008, afin de rendre la profession des enseignants plus attractive, le gouvernement de la Communauté française et les syndicats enseignants ont négocié la convention qui régit le statut et les conditions de travail du personnel enseignants. La convention 2009/2010 prévoit une série d'avancées pour les enseignants. Pour l'essentiel, les syndicats sont heureux d'avoir obtenu un aménagement de fin de carrière qui permettra aux enseignants de partir en pré pension dès 55 ans ainsi que la revalorisation des plus bas revenus. Pour dissuader les enseignants d'y recourir systématiquement, on prévoit une augmentation pour ceux qui seront toujours en fonction à 57 ans (celle-ci pourra être doublée si l'enseignant est toujours au poste à 58 ans !). Les jeunes enseignants recevront dès 24 ans ce qu'ils gagnent aujourd'hui à 27 ans. La convention prévoit également une revalorisation barémique pour les instituteurs ou régents qui obtiennent un master (diplôme d'études supérieures de 2ème cycle) en lien avec leur fonction dans l'enseignement... Sur le plan financier, des efforts ont lieu pour rendre la profession attractive... mais ces efforts suffiront-ils ? Et si la cause était ailleurs ?... Et si les revendications salariales n'étaient que prétextes ou compensation ? Et si les relations humaines primaient sur les conditions matérielles ?

Enseignants : quelles missions ?

L'enseignement en Belgique francophone a connu dans ses dernières années de nombreuses secousses : austérité budgétaire, réformes et intenses activités législatives. La rationalité (l'efficacité), la démocratie participative et l'équité furent également quelques uns des objectifs justifiant ces changements de cap. Un décret, en 1997, appelé « Missions » explicite, pour la première fois, les objectifs généraux du système scolaire dans un texte de loi. Les enseignants auront désormais de nouvelles cibles à l'horizon et de nouvelles missions : promouvoir la confiance en soi et le développement personnel de chaque élève ; amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle; préparer les élèves à être des citoyens responsables ; assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. La volonté de promouvoir « une école de la réussite » est mise en avant pour contrer les problèmes récurrents de l'échec scolaire. Les changements de professionnalité sont invoqués pour faire face aux défis d'un travail enseignant devenu plus complexe et difficile. Pour que l'école puisse faire face aux changements de notre société et à ces nouveaux défis, les enseignants doivent évoluer et adapter de nouvelles pratiques en classe (évaluation formative, pédagogie constructiviste et différenciée) et agir de façon plus concertée et collective au sein des écoles. La transformation du

6 Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents (12-12-2000).



métier d'enseignant s'inscrit donc également dans une logique relativement instrumentale d'accompagnement des réformes. Le décret « Missions » a modifié considérablement notre paysage éducatif et par-là même, la vie des enseignants chargés d'intégrer ces réformes dans leur pratique quotidienne.

La formation initiale des enseignants

Les treize compétences⁶ à développer chez les futurs enseignants sont les suivantes :

- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe et pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.
- Entretenir avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves des relations de partenariat efficaces.
- Être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence.
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide d'action pédagogique.
- Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller l'intérêt des élèves au monde culturel.
- Développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne.
- Travailler en équipe au sein de l'école.
- Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer et les réguler.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir.
- Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

Le métier d'enseignant doit remplir bon nombre de missions qui ne sont pas faciles à concilier. Surtout qu'à celles-ci se rajoutent d'autres de type plus relationnel et psychologique.

Relations entre les enseignants et les élèves

Une enquête effectuée par le Girsef (Groupe Inter-facultaire de Recherche sur les Systèmes d'Education et de Formation -UCL) en 1999 auprès de 3600 enseignants répartis dans 140 écoles secondaires du réseau libre subventionné de la Communauté française montre que la majorité des enseignants trouve anormal de devoir remplir les rôles de parent, de surveillant et d'assistant social. L'exploration de cette enquête montre également l'importance qu'ils accordent à la relation avec leurs élèves. C'est en effet l'aspect du métier qui a le plus souvent été cité pour justifier le choix de la profession et comme critère de satisfaction.

Nous aurons prochainement le privilège d'interviewer Monsieur Christian Maroy, Docteur en sociologie à l'UCL et directeur du Girsef pour explorer ses résultats.

En effet, le public de l'école apparaît comme une donnée de base de l'expérience enseignante.

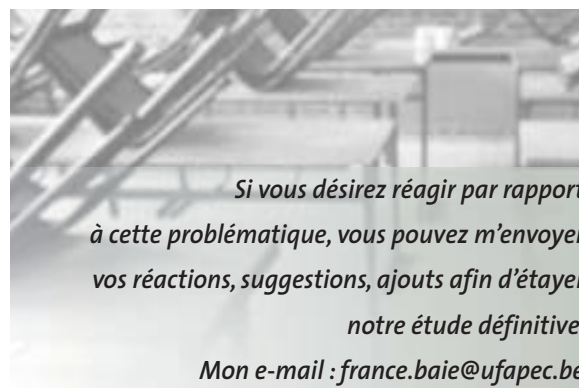
« Une grande proportion des élèves est peu motivée et accuse un important retard scolaire. Le travail pédagogique, qui s'adresse à des « élèves », n'est possible qu'en lien avec un travail éducatif et de socialisation plus large, qui s'adresse à des « jeunes ». L'autorité du professeur doit être chaque jour reconquise dans une relation de pouvoir. L'expérience n'est gratifiante que si l'enseignant a le sentiment de progresser, non de régresser. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas : la relation aux élèves est devenue problématique pour beaucoup d'enseignants, source de stress et de tensions », explique le rapport⁷ de la Commission de Pilotage de la Communauté française qui avait entrepris une vaste consultation des enseignants du secondaire en 2003, sous la recommandation du Ministre Hazette.

Le choix du métier d'enseignants s'explique en grande partie par le contact et la relation à l'autre, le plaisir d'apprendre aux élèves. Il est ainsi facile de comprendre la déception des apprenants quand cette relation est tendue, biaisée ou violente.

Avant tout, l'enseignant n'est-il pas d'abord une personne ? Derrière les intentions, les programmes (anciens ou nouveaux), les normes, les compétences, où est concrètement la place du « je » ? PH. Perrenoud : « Il importe de rappeler que l'enseignement est un métier de l'humain ». « Métier de l'humain, souligne PH Perrenoud, parce qu'il passe par une rencontre entre des sujets : l'autre, s'il est là pour enseigner ou apprendre, est d'abord un autre, que nous abordons avec des espoirs et des peurs qui viennent de loin, de notre culture, de notre enfance »⁸.

En fin de compte, cette pénurie, pointe d'un iceberg, n'est-elle pas plutôt révélatrice d'un malaise profond de notre société et des tensions humaines qui l'habitent ? C'est ce que notre étude en préparation tentera d'examiner en abordant différents angles d'approche...

France Baie



Si vous désirez réagir par rapport à cette problématique, vous pouvez m'envoyer vos réactions, suggestions, ajouts afin d'étayer notre étude définitive.

Mon e-mail : france.baie@ufapec.be

⁷ Van Campenhoudt L ; Franssen A. ; Hubert G. ; Van Espen A. ; Lejeune A. ; Huynen P., Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis « La Consultation des enseignants du secondaire » -Rapport élaboré pour la Commission de Pilotage, 2004

⁸ Perrenoud, Ph., « Formation initiale des maîtres et professionnalisation du métier », in Revue des sciences de l'éducation, vol. XIX, n°1, 1993, pp.119-120

Nouvelles

Désormais, le bulletin d'information « Nouvelles » sera intégré à votre revue. Ce cahier est principalement destiné aux responsables d'associations de parents. Il vous propose des outils pour organiser au mieux vos activités et réunions de parents.

Il vous aide à trouver des conférenciers intéressants, à tenir à jour votre agenda, à vous orienter vers des partenaires efficaces, à vous donner envie de vous lancer dans tel ou tel projet, à créer un groupe de travail, à débattre d'un thème particulier, à vous inspirer de ce que d'autres associations de parents ont déjà effectué.

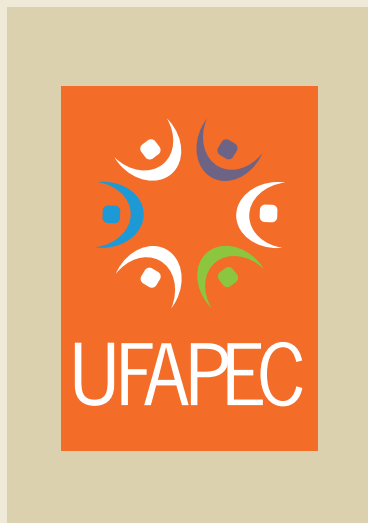
Il vous indique également la marche à suivre pour s'affilier, pour représenter les parents, pour obtenir le maximum de présences à vos réunions, pour faire de votre association de parents un lieu d'échange d'idées et de communication, un lieu de savoir, un lieu de collaboration positive et constructive...

Nous vous demanderons également d'être le relais de notre mouvement... et de ne pas hésiter à faire entendre votre voix via nos consultations!

Notre objectif est de vous informer des nouveautés... alors commençons directement !

Du neuf à l'UFAPEC

Un nouveau logo, un site Internet rafraîchi, et un nouveau système d'affiliation, voilà le menu pour notre rentrée scolaire 2008-2009.



Pourquoi un nouveau logo ?

Nous avons voulu changer notre logo pour le rapprocher de l'image d'une association de parents. Ces personnages qui sont également représentés par le symbole du point de vue sont en cercle pour échanger et se rencontrer. N'est-ce pas là l'essence même de toute Association de Parents ?

Le choix de l'orange n'est pas soumis à un choix politique. Nous avons choisi cette couleur pour sa chaleur et sa couleur. N'est-elle pas celle de la communication ? (pour ceux qui y croient !) Bref, notre nouveau logo, nous l'aimons bien et nous espérons qu'il vous plaira !

Un site rafraîchi

Un nouveau site pour mieux vous aider à être les partenaires de l'école et pour réfléchir ensemble à l'évolution de notre enseignement. Vous y trouverez :

- un endroit pour poser vos questions et exprimer votre avis,
- une lettre d'infos mensuelle sur ce qui se passe dans les Associations de Parents près de chez vous,
- des réponses à vos questions sur l'école, les droits et les devoirs liés à celle-ci,
- des textes de lois sur la politique scolaire et des explications claires sur ceux-ci,
- les articles des anciens n° de la revue *Les parents et l'école*,
- des outils pour vous aider à créer et animer vos Associations de Parents,
- des dossiers sur des sujets liés à l'école.



www.ufapec.be

Un nouveau système d'affiliation

a) Affiliation simple, gratuite

Avec cette affiliation et en nous communiquant vos coordonnées, vous recevrez :

- toutes nos consultations: votre avis sera chaque fois pris en compte et relayé
- l'accès aux études et analyses qui peuvent être envoyées par mail
- la lettre d'info mensuelle Nouvelles web
- la Cyberlettre d'information de politique scolaire (informations spécifiques et importantes en cours d'année)
- l'accès à notre tout nouveau site Internet mis à jour régulièrement

b) Affiliation étendue, 5€

En plus de ce qui est énuméré ci-dessus,

- notre revue bimestrielle **LES PARENTS ET L'ECOLE**
- l'accès à nos formations délégués-élèves
- nos conseils juridiques personnalisés en ligne
- une aide en ligne pour la création d'AP

c) Affiliation complète, 15€

En plus de ce qui est énuméré ci-dessus,

- soutien au mouvement
- nos conseils juridiques étendus
- une aide complète pour la création d'Associations de Parents (en fonction des disponibilités)
- service plus étendu : aide pour organisation d'une conférence,...(en fonction des disponibilités)

N'oubliez pas de renvoyer à notre secrétariat la liste de vos parents actifs au sein de votre Association de Parents. **Un formulaire de composition de comité** se trouve sur notre site www.ufapec.be.

Notre secrétariat reste toujours à votre écoute en cas de questionnement sur le fonctionnement de nos écoles.

Bénédicte Loriers et France Baie

POUR OBTENIR NOS SERVICES:
 Nous vous demandons de virer le montant choisi au numéro de compte suivant : 210-0678220-48 en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école.
Merci !

Pour plus d'informations :
 010/42.00.50
info@ufapec.be

AGENDA POUR VOTRE AP

Mardi 7 octobre 2008, 20h à Braine l'Alleud:

Votre enfant et Internet

Conférence donnée par Caroline Lecloux, criminologue, Action Innocence. Organisation : AP du Collège Cardinal Mercier

Mardi 7 octobre 2008, 20h30 à Grez Doiceau (école communale) :

L'enfant autonome, mythe ou réalité ?

Conférence donnée par Bernard Fourez, psychiatre. Organisation : écoles de Grez Doiceau.

Jeudi 9 octobre 2008, 20h à Marche (ancienne salle de cinéma l'Ecran, rue des Carmes) :

L'alcoolisme au quotidien

Conférence animée par le Docteur Gueibe, psychiatre. Organisation : AP Saint-Laurent.

Mardi 14 octobre 2008, 19h30 à Namur (Asty moulin) :

Quel accueil offrons-nous aux demandeurs d'asile au sein de notre école ?

Soirée-débat. Organisation : UFAPEC et Croix rouge.

Mercredi 15 octobre 2008, 20h à Erpent :

Les dérives et dangers d'Internet

Conférence donnée par Yves poulet, professeur de droit aux FUNDP. Organisation : AP du Collège Notre-Dame de la Paix à Erpent.

SAMEDI 18 OCTOBRE 2008 à 14h à Namur

(salon de l'éducation au Palais des expo - Hall I - Stand E57)

Son inattention me fait grimper au plafond !

Conférence-débat sur les enfants TDA/H avec:

Françoise van der Burght, maman et

Stéphanie de Schaetzen, Présidente de l'Association TDA/H Belgique.

Organisation : UFAPEC.

Bienvenue à tous!

Des entrées gratuites au salon de l'éducation
vous sont offertes par l'UFAPEC sur simple demande
dans la limite du stock disponible

Dimanche 19 octobre 2008 à Bruxelles, de 10 à 17h :

Apprendre à mieux communiquer en famille

Organisation : asbl Oasis-relational.

Jeudi 6 novembre 2008 à Braine l'Alleud :

L'élève et le stress

Par Catherine Schwennicke, coach parental. Organisation : AP du Collège Cardinal Mercier.

Jeudi 6 novembre 2008 à Anderlecht (camus Céria) :

Aimer à perdre la raison

Journée de réflexion autour de 3 thèmes : la famille, les milieux d'accueil et l'école. Organisation association Françoise Dolto.

lejournaldesenfants.be
Jde
L'actualité vitaminée pour vos élèves

L'abonnement scolaire de 3,92 € (1 mois) à 32 € (12 mois)*

Chaque semaine :

- Un journal d'actualité adapté à vos élèves
- Des articles courts et précis
- Une définition des termes difficiles
- Un supplément pédagogique (accessible sur notre site lejournaldesenfants.be)

Chaque mois :

- Un dossier spécial sur un sujet d'actualité ou un fait de société

Le seul hebdo d'actualité pour les jeunes

Pour tous renseignements, rendez-vous sur notre site internet lejournaldesenfants.be ou contactez notre service clientèle au 081/23 62 00.

080701PJ *Possibilité de s'abonner en individuel pour 47€ l'année

CONFÉRENCE PROPOSÉE

Les parents peuvent aider leurs enfants à réussir

*Réussir ...
enfants, adolescents
enseignants et parents
en ont tous le désir.*

Pourtant, ça coince de plus en plus.

*Si l'école doit changer,
le rôle des parents est aussi,
aujourd'hui, plus que jamais
primordial.*

Formatrice en méthodes de travail depuis 12 ans, au sein d'Espace-Projet, il m'a été donné, à ce jour, d'accompagner plus d'un millier de jeunes d'horizons différents. L'expérience m'a montré, et continue de le faire, que les jeunes participant à ces formations peuvent être regroupés en cinq catégories :

1. Ceux qui en veulent mais qui n'ont pas trouvé le mode d'emploi de l'école .
2. Les jeunes particulièrement doués n'ayant pas vraiment eu besoin de se doter d'une méthode de travail... jusqu'au jour où leur manière d'aborder les études finit par coïncider (cela commence souvent en 3^{ème} humanités) .

Le mois du partenariat école-famille en mars 2009

A vous de prévoir une conférence, une rencontre ou une activité tout au long du mois de mars 2009. L'UFAPEC se fera un plaisir d'en faire le relais, en insérant votre action dans notre revue « les parents et l'école », et sur notre site www.ufapec.be.

Le souhait de notre mouvement est de témoigner, par des expériences concrètes comme les vôtres, que les bonnes relations entre les parents et les enseignants ne peuvent que profiter à la réussite scolaire et à l'épanouissement tout entier de nos enfants !

On espère un grand cru pour le mois du partenariat au printemps prochain... et la qualité de ce mois dépendra uniquement de ce que VOUS en ferez par les actions de votre association de parents. Au plaisir de vous lire ...

benedicte.loriers@ufapec.be





Réussir, ça s'apprend !, et pas seulement à l'école ...

3. Les jeunes en difficultés scolaires parce que dyslexiques, dyscalculiques, hyperactifs ou ayant de grandes lacunes dans les savoirs et les savoir-faire de base.
4. Les jeunes qui ont désinvesti l'école, accaparés par d'autres centres d'intérêt.
5. Les jeunes en détresse psychologique plus ou moins grande, parce que ne parvenant plus à se situer dans la cellule familiale ; parce que devenus accros du cannabis et/ou de l'alcool ; ou cyberdépendants.

Une dimension holistique

C'est le constat d'un nombre croissant de jeunes ayant désinvesti l'école – tout en la fréquentant régulièrement et sans poser de gros problèmes de comportements – et de ceux en détresse psychologique, qui m'amène à m'adresser aux parents dans le cadre de la conférence « Aider ses enfants à réussir ». Pas pour donner des recettes, et encore moins pour dire la morale. Mais plutôt pour resituer l'apprentissage et la réussite scolaire dans sa dimension holistique (globale). L'objectif étant de rendre aux parents le pouvoir (le devoir ?) qui est le leur dans la réussite de leurs enfants, partant du postulat que, comme eux, les enfants sont tous capables et tous différents.

Avant même que leur(s) enfant(s) n'entre(ent) en humanités, les parents peuvent ainsi, notamment, l'(les)encourager à repérer comment il apprend (ils apprennent) le mieux ; à se formuler des objectifs et à évaluer le temps nécessaire pour réaliser chacun d'eux. Exemples : apprendre par coeur ses définitions du cours de sciences (30 minutes) ; pouvoir réexpliquer sa leçon avec ses propres mots (45 minutes), ... Ils peuvent aussi les entraîner à adopter des habitudes évocatives pour faire exister dans leur tête ce qu'ils perçoivent. « *Regarde en essayant de voir dans ta tête ce que tu regardes* » ; « *Ecoute en essayant d'entendre dans ta tête ce que tu écoutes* ».

Mais les grands défis parentaux d'aujourd'hui se situent, me semble-t-il, du côté de l'environnement matériel des études – les écrans sont aujourd'hui bien plus séduisants que les notes de cours et les livres – ; de l'hygiène de vie – au sens large du terme – ; de la motivation et de l'estime de soi.

Tout un programme dont nous pouvons parler ensemble lors des conférences itinérantes « Aider son enfant à réussir »*.

Rosetta FLOCHON
www.espace-projet.be

* Cette conférence peut être proposée à la demande des Associations de Parents

PAROLE À UN PARTENAIRE

Ecoles et AMO : des possibilités de synergies au service des jeunes et de leurs parents...

L'idée de cet article nous est venue suite à différentes actions menées en partenariat avec l'UFAPEC.

« Mille Lieux de Vie » est un service d'aide en milieu ouvert (AMO) agréé depuis 1995.

Dans l'ensemble, les AMO sont des services méconnus du tout public, c'est pourquoi nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour vous les présenter. Ces informations sont extraites de la brochure « AMO et école, partenaires pour les jeunes » (éditée par la Direction Générale de l'aide à la jeunesse www.cfwb.be/aide-jeunesse). Vous y trouverez également les coordonnées des différentes AMO.

La recherche des réponses à apporter aux questions d'éducation qui se posent aujourd'hui s'avère souvent complexe. Dès lors, il semble opportun que l'école, les CPMS mais aussi d'autres partenaires potentiels comme les AMO unissent leurs compétences pour assurer ensemble un travail au bénéfice des jeunes et de leurs parents .

Les AMO proposent une aide sociale et éducative aux jeunes de moins de 18 ans ainsi qu'à leurs parents.

Cette aide sociale et éducative comporte plusieurs facettes : **l'écoute, l'information et l'accompagnement** vers un service spécialisé ou dans des démarches de recherche de logement, d'école, d'emploi, à l'égard de la police, envers le juge, auprès du conseiller de l'aide à la jeunesse, etc. **Un soutien éducatif aux parents est également prévu** pour aider ceux-ci à prendre leur place dans l'éducation de leurs enfants... La spécialité de l'AMO est de travailler à la demande du jeune, de façon libre et **non contrainte**. En outre, dans le dispositif des services de l'aide à la jeunesse, l'AMO est la seule à travailler **sans mandat**, son aide est **gratuite**.

Les AMO développent des actions « communautaires » qui visent à apporter des réponses globales à des problématiques individuelles.

L'AMO a pour mission d'agir partout où le jeune vit (famille, école, quartier, etc.), dans un esprit de partenariat et de collaboration ainsi que dans le respect des attributions des autres institutions qui œuvrent également pour le jeune et son entourage.

L'élève vient chaque jour en classe avec « son être tout entier », il amène donc dans l'école ses préoccupations personnelles, familiales, sociales... Des problèmes de société comme la violence, la toxicomanie, le racisme... resurgissent en milieu scolaire, créant ainsi des situations de tension, de malaise, d'incompréhension, voire même de conflit. L'école est un lieu de vie important pour les jeunes compte tenu du temps qu'ils y passent. Elle représente aussi pour ces jeunes un lieu d'initiation à la vie sociale par les relations qu'ils y expérimentent avec l'adulte, avec leurs pairs.

Il apparaît donc opportun pour les AMO d'envisager, complémentirement aux activités des CPMS, des collaborations avec l'environnement scolaire de ces adolescents. La collaboration entre les AMO et les acteurs du monde scolaire vise le bien-être du jeune et notamment la prévention des situations qui peuvent conduire les élèves au décrochage scolaire et par conséquent, pour un certain nombre d'entre eux, à la marginalisation et à l'exclusion sociale.

Patricia Valepin

**Pour plus d'infos n'hésitez pas à nous contacter :
AMO « Mille Lieux de Vie »,
Rue Montmorency, 1 - 4500 Huy
Tél : 085/24.00.38 (millelieuxdevie@hotmail.com)**

PRÉSENCE DE L'UFAPEC AU COLLOQUE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE LE 22 AOÛT 2008 • UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

L'école envahie ? Mais par qui ou par quoi ?

*Eduquer à la citoyenneté. Manger sain.
Eveiller à la conscience politique. Préparer au permis vélo.
Apprendre la gestion des déchets. Analyser les médias.
S'initier à l'écologie. Lutter contre le racisme,
Sensibiliser au développement durable.
Découvrir les enjeux de la multi-culturalité. Pratiquer l'éducation à la santé.
Participer à la lutte contre l'homophobie. Assimiler les principes de
la sécurité routière, S'ouvrir à l'idée européenne. Résister au poids du cartable.
Faire l'éducation sexuelle et affective.*

« Tout cela est bien important et tout à fait positif. Mais est-ce bien à l'école de porter tout cela, en plus du "reste qui est pourtant l'essentiel" ? » se demandaient les enseignants et directions lors de l'université d'été du Segec (Secrétariat de l'Enseignement de l'Enseignement Catholique) du 22 août dernier à laquelle l'UFAPEC a participé activement.

Cette problématique est préoccupante tant pour les enseignants que pour les élèves. Nous nous proposons d'en débattre plus longuement dans une prochaine analyse (téléchargeable sur notre site).

Un carrefour, dynamisé par les animateurs de l'UFAPEC, était destiné aux relations école-famille et malheureusement à ce qu'on peut littéralement appeler les parents envahisseurs.

Si une bonne majorité de parents reste respectueuse et partenaire de l'école, force est de constater que de plus en plus de parents envahissent, s'immiscent dans l'ECOLE au sens large.

Leurs revendications sont de tous ordres : la pédagogie, l'éducation, la sécurité, l'état des locaux, etc...

Ces parents, bien que minoritaires, peuvent faire pas mal de dégâts au sein de l'école et dans les relations école-famille. De plus, ils mobilisent trop d'énergie.

Qui sont ces parents envahisseurs ?

1. Des parents-rois

qui remettent en question et ne respectent plus les règles et le fonctionnement de l'école, qui interrompent les cours, qui crient, injurient, critiquent les enseignants, les autres parents ou élèves ; qui discréditent systématiquement l'école et l'enseignant auprès de leur enfant.

Pour ces parents-rois la mission de l'école est de viser la réussite et l'épanouissement personnel de LEUR enfant même si c'est en contradiction avec ceux des autres.

2. Des parents dépassés

Nous sommes convaincus qu'ils existe peu de parents démissionnaires. Il s'agit plutôt de parents dépassés qui rencontrent des difficultés personnelles, familiales, socio-économiques, dans l'éducation, la scolarité de leur enfant.

Pour ces parents, l'école représente un soutien, une prise en charge. La nouvelle mission qu'ils donnent à l'école est celle d'éduquer leur enfant, lui apprendre les règles de la vie en société, la politesse, le respect des autres et lui donner une « structure » (discipline, sens de l'effort, respect des obligations).

3. Des parents trop zélés

A titre individuel, ce sont des parents surinvestis dans la scolarité et l'éducation de leur enfant. Ces parents sollicitent sans arrêt les enseignants pour discuter de leur enfant; ils refont l'école après l'école.

A titre collectif, et pour des motifs tout à fait louables, des parents noient l'école de projets, de travaux, ...C'est une dérive qui peut guetter l'association de parents qui doit rester vigilante.

Le carrefour a été très constructif et s'est attaché aux pistes et solutions à apporter à la question. En voici quelques unes :

- La mission fondamentale de l'école est de se faire connaître avec un langage adapté, une différenciation dans les contacts avec les parents. Pour se faire connaître, il est bon de présenter en langage décodé les projets d'établissement, pédagogique et éducatif de l'école lors de réunions de classe en début d'année par exemple
- On ne demande pas à l'école et à la famille de s'aimer, chacun étant différent et évoluant dans une sphère qui lui est propre, mais simplement de se respecter
- Il faut développer un partenariat en négociant ce qui est possible. Certaines choses sont de l'ordre de la famille et d'autres de l'école mais il y a tout un champ du négociable où il est important de se mettre autour d'une table pour en discuter. Pour ce faire, il faut (ré)inventer des temps de parole et dépasser les peurs respectives
- La famille n'est-elle pas aussi envahie par l'école au vu de l'importance qu'a pris le cursus scolaire dans la réussite socio-professionnelle, dans une société qui ne sait plus offrir du travail pour tous ?

LES FERMES DU BONHEUR

Centre d'Éducation à l'Environnement



Classes vertes
durant toute l'année scolaire
Stages de vacances
pour enfants de 5 à 13 ans
en Juillet – Août, Toussaint, etc.

Les enfants, encadrés par des moniteurs spécialisés, participent à la vie de la ferme et à de nombreuses activités. Fabrication du pain, du beurre, découverte de la forêt, ...
Sports, Equitation, piste de santé, terrain de foot.
Grand confort. Beau cadre.

Rue de Rostenne, 1
5523 Sommière (Dinant)
Renseignements et inscriptions
au secrétariat à Waterloo :
Tel : 02/374.02.34 – Fax : 02/374.49.70
www.fermesdubonheur.be - e-mail :
ferme.bonheur@belgacom.net

FABRIQUÉ PAR
FREDERIC FONTEYNE, BOULI LANNERS, MARION HÄNSEL, BENOIT MARIAGE, PIERRE PAUL RENDERS, JACO VAN DORMAEL ET THOMAS D'ANSEMBOURG.

Loupiote ASBL

propose par l'image une éducation ... à l'image!

" LES ENFANTS DU CINE " 9-13 ans
" LES ADOS DU CINE " 14-20 ans

2 heures d'éducation au cinéma par des professionnels dans
votre école - partout en Belgique -

Ciné, TV, Dvd, Internet... les images prennent une place de plus en plus importante dans la vie des jeunes.

Objectif : sensibiliser les jeunes à ce qui se cache derrière ces images qui les fascinent et les aider à devenir des spectateurs actifs et critiques en leur proposant des clés de lecture.

A partir de 3 €
par enfant seulement

Infos et réservation :
www.loupiote.be
info@loupiote.be - 0473 218687

... Ces enfants aiment nos spectateurs de demain. Nous souhaitons tellement en tant que créateurs nous adresser à un public éveillé à un art qui ouvre à la beauté du monde et à la complexité de l'âme humaine...
Benoit Mariage (Les Convoyeurs attendent, l'Autre...)

En route pour une nouvelle année scolaire avec les revues Averbode!



**A chaque âge
sa revue**

Abonnement
avantageux via l'école

 **averbode**

Je n'y arriverai jamais !

Comment redonner confiance en son enfant ?

L'ouvrage que nous vous proposons ici remet d'emblée les pendules à l'heure : l'éducation des enfants est un travail à part entière. En disant « je ne sais pas le faire », notre enfant nous demande ... de lui consacrer un peu de temps !

L'auteur précise que la peur de l'échec que notre enfant peut éprouver vient d'une attitude exigeante de la part de l'entourage, mais aussi de notre société actuelle, qui valorise parfois à outrance la compétition. Certains enfants ont des comportements de fuite au moment d'accomplir certaines tâches : ils se murent, font le pitre, provoquent leur interlocuteur, trouvent des excuses, refusent catégoriquement, mentent, pleurent, ...

Tâche trop difficile ? Différentes explications sont possibles, en réponse à ce « je n'y arriverai pas ». L'enfant pense parfois qu'il est incapable de la réaliser ; ou encore n'a-t-il pas envie à ce moment précis d'exécuter une demande, ou il n'ose pas et a besoin d'être aidé.

Quoi qu'il en soit, au moment de dire cette phrase, l'enfant a besoin d'être reconnu et accepté tel qu'il est, il ne se résume pas à ses problèmes.

Dépasser ses limites

Quand un enfant se dépasse, il puise de la confiance dans ce qu'il a réussi. Une expérience positive donne du courage pour de nouvelles découvertes, pour explorer un domaine inconnu... et l'auteur ajoute que cette expérience dure toute la vie.

L'expérience du succès et le fait de recevoir des remarques positives sont très importants. Par la suite, d'autres tâches seront bien accomplies, et l'enfant entre ainsi dans une spirale positive. Beaucoup d'enfants à problèmes sont prisonniers d'un cercle vicieux négatif, et les parents, enseignants et thérapeutes peuvent les aider à positiver leurs expériences.



Que pouvons-nous faire ?

Comme éducateurs, lorsqu'un enfant nous soumet sa peur de l'échec, nous devons essayer de l'écouter et de le regarder. Nous pouvons encore décomposer la tâche à accomplir ou la simplifier, et signaler à l'enfant que l'échec est parfois nécessaire à l'apprentissage.

Il faut encore trouver un bon équilibre entre les remarques positives et

negatives, toutes deux nécessaires pour apprendre. L'auteur ajoute un conseil judicieux : « *Parents, suivez votre intuition ; si vous pensez que votre enfant a un problème, cherchez à mettre des mots sur vos peurs (...)* Les parents doivent savoir que leur enfant mérite les meilleurs soins et qu'ils ont le droit d'avoir des doutes(...) L'idéal serait que les parents se mettent au clair avec leur passé, leurs échecs et leurs attentes ».

La deuxième partie, intitulée « je sais le faire », est constituée d'exercices, situés au niveau moteur, mais les mêmes principes peuvent être appliqués à des problèmes d'apprentissage, problèmes linguistiques, manque de confiance en soi, etc.

« Je ne sais pas le faire » ...voilà un signal clair ! A nous, parents, grands-parents, enseignants, éducateurs, de décrypter ce message et d'y répondre de manière appropriée. Et pour l'avoir lu, ce livre peut être un bon coup de pouce : n'oublions jamais que tous les enfants n'apprennent pas à marcher au même âge...

Bénédicte Loriers

*Maman, j'y arriverai jamais,
par Marc Litière, éditions de Boeck.*

Des réponses à vos questions

Jean-Luc van Kempen

■ Une école fondamentale peut-elle réclamer des frais pour la surveillance du temps de midi ?

Il faut distinguer deux types de frais :

- pour les services proposés durant le temps de midi autres que la surveillance proprement dite (par exemple, la distribution d'un bol de soupe aux élèves), une participation des parents aux frais peut être réclamée ;
- pour la surveillance du temps de midi proprement dite, une participation aux frais peut également être réclamée pour autant, d'une part, qu'il n'y ait pas d'obligation pour les élèves de rester à l'école durant le temps de midi et, d'autre part, pour faire face aux frais relatifs à cette surveillance quand ils dépassent les montants des subsides octroyés par la Communauté française.

Quel est le montant des subsides octroyés ?

5€/heure/jour par tranche commencée de 100 élèves inscrits à l'école (et non du nombre d'élèves qui restent à l'école sur le temps de midi), sachant qu'un élève de la maternelle est calculé au coefficient de 1,5. Donc, une école qui compte moins de 100 élèves reçoit une subvention de 5€ par jour, 10€ entre 100 et 199 élèves, 15€ entre 200 à 299 et ainsi de suite.

Il faut donc distinguer selon que la présence des élèves dans l'établissement scolaire durant le temps de midi est obligatoire ou facultative et selon que l'intervention de la Communauté française couvre l'entièreté des frais relatifs à cette surveillance. Cette surveillance peut être prise en charge par des enseignants (mais qui ont souvent bien besoin du temps de midi pour se détendre ou pour se concerter avec leurs collègues) ou par des personnes extérieures à l'école (ALE, volontaires,...).

Lorsqu'une participation aux frais est demandée aux parents, elle ne peut dépasser le montant correspondant au coût réel de la surveillance, diminuée du montant correspondant à l'intervention de la communauté française.

Il faut signaler également que la surveillance du temps de midi peut être considérée comme un avantage social (prévu par le décret du 7 juin 2001) pour autant qu'il s'agisse d'une « garde-rie du repas de midi dont la durée est comprise entre une demi-heure et une heure ».

Dès lors, si une commune accorde cet avantage au bénéfice des élèves fréquentant les écoles qu'elle organise, elle doit également accorder cet avantage dans des conditions similaires au bénéfice des élèves fréquentant des écoles de même catégorie situées dans la même commune et relevant de l'enseignement libre subventionné par la Communauté française pour autant que le pouvoir organisateur de ces écoles en fasse la demande écrite à la commune.

■ L'école doit-elle prévoir le suivi d'élèves qui sont obligés de s'absenter des cours durant un temps assez long pour cause de maladie ?

Une maladie ou un accident peut entraîner une absence assez longue de la part d'un élève. Une circulaire du Ministre de l'enseignement obligatoire datée du 29 avril 2008 invite les écoles fondamentales et secondaires à entreprendre une action concertée avec l'hôpital et les parents afin que le jeune puisse continuer sa formation durant la période de maladie ou de convalescence.

Si l'absence ne dure pas plus que quelques jours, l'action pédagogique devrait s'orienter vers des tâches de remédiation ponctuelle, de raisonnement ou de travaux de recherche selon les besoins éducatifs et l'état de santé du jeune.

Si l'absence dure plusieurs semaines ou plusieurs mois, le soutien de l'élève exige une coopération régulière entre l'école d'origine, les parents, l'école en hôpital ou les professeurs à domicile afin que les matières enseignées et à étudier soient bien suivies et que la réintégration de l'élève dans son école d'origine s'effectue dans de bonnes conditions.

La circulaire conseille : « pour chacun des élèves, un projet d'accueil individualisé sera élaboré en concertation avec les différents acteurs (le jeune, ses parents, les enseignants, le PMS), précisant notamment les objectifs à court et à moyen termes, les aménagements et aides complémentaires nécessaires, les modalités de collaboration, etc. »

La circulaire précise également : « Il est souhaitable d'organiser, dans chaque établissement scolaire, un "point santé" et de désigner une personne ressource qui puisse centraliser les informations autour de tout ce qui touche à "l'éducation à la santé" – où l'on pourrait aussi y trouver les procédures définies pour chaque jeune à besoins spécifiques de l'établissement. De la même manière, on y ferait transiter les notes de cours pour les jeunes malades durant leurs périodes d'hospitalisation ou de convalescence. »

■ Une école peut-elle insérer sur son site des photographies d'élèves ?

Toute personne photographiée peut s'opposer à toute reproduction et à toute communication au public de son image (notamment sur internet). Il faut donc obtenir l'autorisation de la personne photographiée en application du droit à l'image. Pour diffuser des photographies d'enfants mineurs, il faut obtenir l'autorisation de leurs parents.

Et si on cuisinait ensemble ?!

Pour titiller vos papilles, nous vous proposons de réaliser un petit repas avec vos enfants, tout en couleurs. Cuisiner avec des enfants, c'est mélanger l'utile et l'agréable. Cela permet de leur apprendre à se débrouiller avec des casseroles, à respecter des consignes. C'est aussi l'occasion de (ré)apprendre les mesures, d'inventer des variantes à partir d'une recette, et ainsi de développer le potentiel immense de créativité qui sommeille en chaque enfant.

Un bon truc pour que votre patience ne soit pas soumise à dure épreuve : assurez-vous que vous possédez tous les ingrédients nécessaires, et préparez-les à l'avance sur votre plan de travail. Equipez vos enfants d'un tablier (évitez les vêtements du dimanche pour cuisiner ☺), et faites-leur lire les consignes eux-mêmes si possible. Encouragez-les, cette activité doit rester un plaisir pour tout le monde, et vous vous souviendrez de la fierté qui en sera retirée ! Enfin, on mange d'abord avec les yeux ! Les enfants sont, comme nous, sensibles à un plat joliment décoré, original. Jouez sur les couleurs : nous mangeons de bon cœur une salade dans laquelle seront ajoutés du rouge (tomates), du noir (olives), du blanc (fêta), ... Profitez-en aussi pour donner un petit air de fête à votre table, et demandez à vos enfants d'inventer un pliage de serviettes. Bon amusement !

Bénédicte Loriers

Tarte aux poireaux (pour 4 personnes)

Ingrédients :

- 1 Rouleau de pâte brisée
- (Si vous désirez faire vous-même la pâte brisée, voir encadré ci-dessous)
- 200 g de lardons fumés
- 4 poireaux
- 2 œufs • 50 g de gruyère • 20 cl de lait
- sel, poivre, noix de muscade

Faites préchauffer le four à 200°.

Coupez les poireaux.

Plongez-les dans un bouillon bien chaud pendant 10 minutes.

Mélangez les œufs avec le lait.

Assaisonnez de sel, poivre et muscade.

Faites fondre les lardons.

Aplatissez la pâte dans un moule pour le four.

Garnissez la pâte avec les poireaux égouttés.

Ajoutez les lardons, puis le lait et les œufs.

Terminez par le fromage râpé.

Faites cuire la tarte pendant 30 minutes à 200°.

pâte brisée

- 200 gr de farine
- 100 gr de beurre
- 1/2 cuillère à café de sel
- 7 cl d'eau

1. Mélangez la farine et le sel dans un plat
2. Ajoutez le beurre à la farine, en dés et en pommade, en pétrissant rapidement et légèrement du bout des doigts. On doit obtenir une sorte de semoule grossière en 2 ou 3 mm.
3. Incorporez rapidement l'eau, pour permettre à la pâte de se lier et de faire boule.
4. Enveloppez la boule dans papier cellophane.
5. Placez la boule au frigo pendant 1h.



Bon appétit !



J'irai pas à l'école

Tony et Zoë Ross • Mijade - 2008 - 11€

On se fait parfois de fausses idées quand il s'agit d'aller, pour la première fois, à l'école... Peur de la cantine, peur de ne pas se faire des amis, peur de la maîtresse, peur d'être la plus petite... Il suffit parfois de s'y rendre pour s'apercevoir que l'école est chouette surtout quand « Zouzou » devient une bonne copine. Et maman doit faire preuve d'imagination pour visualiser cette nouvelle connaissance.

Un livre tout doux pour les petits qui mettent leurs premiers pieds à l'école.

Monsieur Chut

Amélie Callot • Alice Jeunesse - 2008 - 9,90€

Lili Rose a rasé les poils de son chat et a fait croire à sa maman que c'était une souris qui avait rongé ses poils. Le lendemain matin, une surprise attend Lili : un petit bonhomme tout vert sort de la poche de sa robe. C'est un lutin farceur qui s'appelle « Monsieur Chut ». Il ne fait que des bêtises ! Voilà ce qui arrive quand on se met à mentir... Lili Rose est bien embêtée. Un super livre qui fera réfléchir vos enfants, de manière poétique, à la nécessité de dire la vérité !



Ma petite sœur est une peste !

Kady MacDonald Denton • Rouge et Or - 2008 - 6,10€

« Viens avec moi ! » ordonne Jeanne à son frère Léonard, à sa maman, à son papa, à sa Mamie, à son chien Grigri... Puis, elle se met à hurler. En moins d'une seconde tous surgissent dans la pièce. Lorsque Jeanne veut quelque chose, Léonard n'a qu'à bien se tenir. Elle a en effet des moyens de pression étonnants. Se transformer en poupée, prendre un bain de force, ...voilà à quoi Léonard doit se plier. Mais rira bien qui rira le dernier...

Recommandé pour les enfants qui commencent à lire et à jouer un peu les despotes !



Le petit chaperon rouge

Nicola Cinquetti et Stefano Morri • Milan Jeunesse - 2006 - 12€

Il était une fois une petite fille, que sa maman envoya porter un panier de victuailles à sa mère-grand... « Ne t'en fais pas, dit-elle en s'éloignant, je ne suis pas une petite fille de conte, moi ». Et pourtant, notre chaperon aura également à rencontrer un loup vorace sur sa route et à tirer la fameuse chevillette...Voici une nouvelle version du conte de Grimm, un tantinet remanié et illustré d'une magnifique manière. Tout simplement superbe !

Les bêtises du Petit Nicolas

Sempé/Goscinny • Folio Junior - 2008 - 5,80€

Le petit Nicolas et sa bande de copains s'amuse beaucoup. Il faut dire qu'à la maison, au cirque, à la fête foraine ou en retenue, ils ont toujours des chouettes idées ! Le surveillant, le directeur, la maîtresse, les parents, les voisins et le patron de papa ne sont pas toujours de cet avis... Pourtant, Nicolas et ses amis ne font jamais de bêtises... C'est vrai quoi à la fin ! Les aventures hilarantes, tendres et malicieuses du petit Nicolas ne sont toujours pas passées de mode. Retrouvons-le le plus vite possible pour notre plus grand plaisir!

France Baie



LES PETITS DEBROUILLARDS

La philosophie des Petits Débrouillards invite le public et les enfants en particulier à s'ouvrir à la solidarité, par des actes citoyens, s'appuyant sur la culture scientifique et technique comme support pédagogique. Le Club des Petits Débrouillards a été fondé en 1996.



L'action des Petits Débrouillards auprès des enfants est guidée par un ensemble de convictions et de valeurs éducatives : faire découvrir, avec du matériel de la vie courante, la science en s'amusant, cultiver le plaisir de comprendre, donner à l'enfant le goût de la démarche scientifique, développer chez l'enfant le sens du partage. Nos objectifs sont de favoriser l'éveil scientifique et la découverte technologique, de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, à la participation citoyenne et de stimuler leur intégration sociale. Ces objectifs se traduisent sur le terrain par l'organisation d'activités scientifiques dans le cadre scolaire, extrascolaire, ...

Pour tout renseignement supplémentaire :
info@lespetitsdebrouillards.be
www.lespetitsdebrouillards.be
02/268-40-30

bayard

À la rentrée, offrez à votre enfant le magazine qui l'accompagnera toute l'année !



3-7 ans

1 an / 12 n^{os} – 52 €
ou 13 € par trimestre*



Dès 6 ans

1 an / 12 n^{os} + 12 CD – 59 €
ou 14,75 € par trimestre*



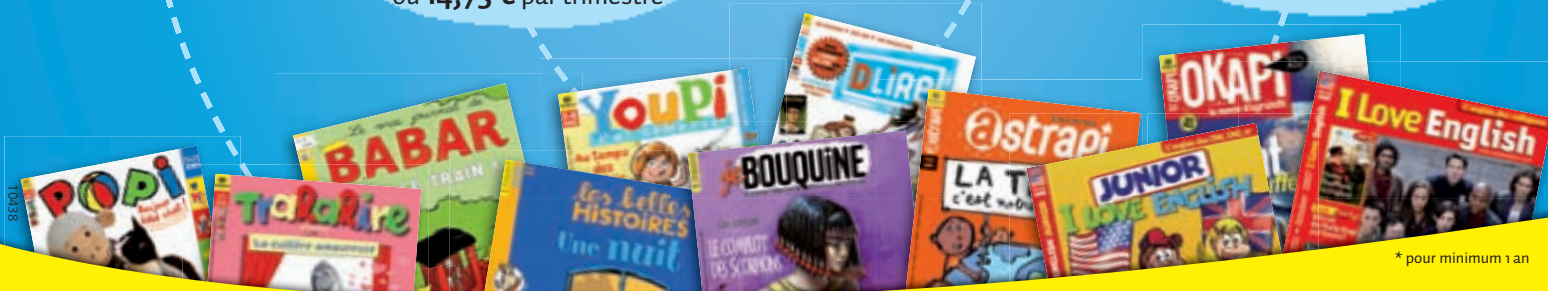
7-10 ans

1 an / 12 n^{os} – 53 €
ou 13,25 € par trimestre*



8-12 ans

1 an / 12 n^{os} – 54 €
ou 13,50 € par trimestre*



* pour minimum 1 an

Pour découvrir notre gamme complète de magazines adaptés aux enfants de 1 à 25 ans, rendez-vous sur notre site Internet www.bayard.be ou téléphonez au numéro gratuit 0800/900.28.

A VOUS DE JOUER !

La rentrée scolaire, un jeu d'enfant ?

La rentrée scolaire est un événement
majeur dans la vie des enfants
et de leurs parents!

Cahiers, classeurs, bics et stylos sont prêts
mais avez-vous songé aux jeux de société ?

Certains jeux vous aideront sans conteste à transmettre le goût de
l'apprentissage. Voici une sélection de jeux astucieux qui, sous leurs dehors
ludiques, permettront à vos enfants de développer leurs connaissances et
capacités scolaires tout en s'amusant ! En outre, les jeux sélectionnés sont
exclusivement fabriqués selon les principes du Développement

Durable. Ils sont réalisés à base de matériaux recyclés et
recyclables. Les encres sont végétales et le bois, issu de
forêts certifiées PEFC.

DEFIS NATURE

Un jeu pour partir à la découverte des animaux sauvages

Les Défis Nature vous emmènent à la rencontre des animaux sauvages les
plus surprenants de notre planète. Au travers de cartes superbement illus-
trées, découvrez les particularités des espèces animales les plus répandues
comme les plus menacées.

Ces 3 jeux de cartes éducatifs vous feront découvrir des informations passionnantes et surprenantes sur les carnivores, les ani-
maux marins et les reptiles. Créés à partir de la liste rouge de l'IUCN, qui répertorie les espèces animales en danger, les Défis
Nature sensibilisent les joueurs, quelque soit leur âge, à la préservation des espèces animales menacées.

Défis Nature (Bioviva), A partir de 7 ans, 2-6 joueurs.

HOT COCOT' (BIOVIVA)

Un jeu d'adresse pour développer la vivacité des plus durs à cuire !

Rapidité et agilité seront vos meilleurs atouts pour ce jeu d'adresse tout en bois.

A l'aide de 2 baguettes, tentez de positionner rapidement votre œuf dans un coquetier. A
chaque tour, un joueur est éliminé car il manque un coquetier au centre de la table. Faites
preuve de rapidité et de vivacité : à la fin, il n'en restera plus qu'un !

Hot CoCot' (Bioviva), A partir de 6 ans, 2-6 joueurs.

LES RONDINS DES BOIS (ARPLAY)

Un jeu de construction pour développer son habileté ...

Rapidité, habileté, observation et solidarité seront vos meilleurs atouts pour remporter la partie dans une
franche rigolade. Chacun des joueurs dispose de 8 pièces en bois. L'un d'eux lance la toupie et, avant qu'elle
ne tombe, il faut réaliser le plus rapidement possible la figure illustrée sur la carte piochée. Mais attention,
il ne peut y avoir qu'un seul vainqueur à chaque fois !

Les Rondins des Bois (Arplay), A partir de 3 ans, 2-5 joueurs.

LA FORET ENCHANTEE (BIOVIVA)

Un jeu pour apprendre la coopération ...

Les animaux de la forêt unissent leurs forces pour sauver leur ami, Méluan l'enchanteur,
ensorcelé par la méchante Reine Willenn. Mémorisez ensemble la recette de la potion
magique qui sauvera le vieux magicien puis parcourez la forêt enchantée afin de
trouver tous les ingrédients qui la composent. Le lapin cueille vite chardon et
coquelicot, la chouette attrape sans tarder les fruits du noisetier, la grenouille
cherche roseau et larme de crocodile ! Mais attention, tout devra mijoter dans le
chaudron avant le coucher du soleil, ensuite il sera trop tard ! La Forêt Enchantée
est un jeu de coopération simple dans un univers féérique pour les petits et grands rêveurs !

La Forêt enchantée (Bioviva), A partir de 4 ans, 2-5 joueurs.

*Si vous souhaitez obtenir des conseils quant au choix de jeux de société,
n'hésitez pas à contacter Sophie au 02.725.52.20.*

Théâtre Jeune Public de 18 mois à 18 ans

Isabelle SPRIET

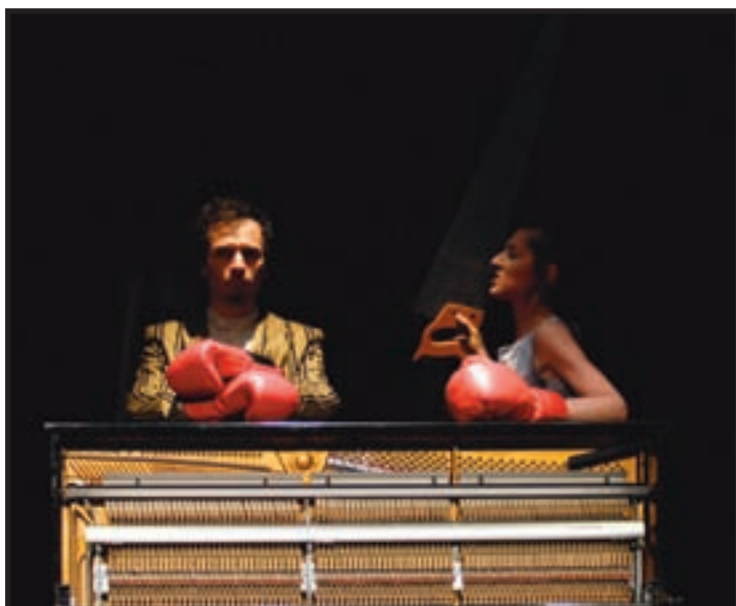
Télévision, informatique,... et pourquoi pas un peu de théâtre ? L'association de parents d'une école peut devenir moteur de découvertes en proposant à sa direction ou à ses enseignants différentes pièces de théâtre. Bien sûr, pour proposer de telles activités, mieux vaut avoir préalablement assisté au spectacle ou avoir lu sa critique. C'est pourquoi, nous vous soulevons déjà un coin du rideau en vous présentant cette sélection.

À l'ombre des arbres ***

de 5 ans à 16 ans / Cie Félicitte Chazerand-Parcours asbl

• **Mention du jury pour l'éveil des sens**

Plein feu sur « À l'ombre des arbres » : tapis de sol blanc, balisé de troncs d'arbres, grincements sonores. À Anne-Cécile Chane-Tune de faire son entrée, côté cour, en reptation tandis que Roger Vinas-Lopez, côté jardin, est occupé à casser, briser branches et branchages pour une nidification temporaire puisque ces deux danseurs évolueront désormais dans l'espace en synchronisation, imbrication, opposition... Sur des musiques ethniques et contemporaines, ils s'approprient des bâtons mais hors du cadre de la gymnastique rythmique sportive. Des morceaux de bois se révèlent porteurs de multiples symboles : faux, javelot, poteau, sabre, xylophone, temple shinto, oreiller, accessoire pour funambule ou dame africaine allant chercher de l'eau à la rivière... Ensuite, il nous reste à nous laisser séduire par la projection sur le sol d'un arbre dont on suit, sur une grande toile descendue des cintres, le cycle de croissance dans une chorégraphie calligraphiée. Noir... suivi d'une réelle sensation de paix et de bonheur.



En blanc **

de 8 à 16 ans / Théâtre Musical Possible

• **Prix de la ville de Huy**

Le mariage, éternel sujet de conversation pour tous et à tout âge : dans la cour de la maternelle, on le joue ; dans la tête d'une ado, on le rêve ; dans sa vie d'adulte, on l'expérimente. Le Théâtre Musical Possible a opté pour un style scénique inhabituel, du moins dans le cadre théâtre à l'école : l'opéra. Si les cinq chanteurs nous initient au chant lyrique c'est d'une manière déjantée, humoristique, à l'image de la cruche couvre-chef de l'une des cantatrices et des crinolines visibles des robes. La tradition se doit d'être respectée. Rien ne peut être oublié : bouquet, banquet, répétition

de l'entrée dans l'église au bras de son paternel. Tout est prévu, et même si l'un des protagonistes décède avant la date fatidique, il est bien entendu que le protocole sera accompli, comme si de rien n'était !

Pendant que l'entourage des futurs mariés s'affaire, ceux-ci discutent de leur projet d'avenir, l'envie ou non d'avoir un enfant et, mais n'est-ce pas un peu tard pour s'en rendre compte ?, sur leur route qui semble déjà diverger. Comme quoi il est difficile de trouver sa complémentarité, chaussure à son pied, même si les modèles humains sont nombreux et variés, à l'instar des pièces montées sur escarpins du buffet !

Pour plus d'informations :

Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ)

321 avenue de la Couronne • 1050 Bruxelles • 02/643.70.80 ou www.ctej.be

Pour d'autres critiques : www.ruedutheatre.info



15^e salon
éducation

Tous les outils
et tout l'équipement
pour tous les métiers
de l'éducation

EDUC

15-19 OCTOBRE 2008

10h-18h | NAMUR EXPO

Thèmes des conférences

- La concentration chez l'enfant
- L'intégration scolaire des enfants en situation de handicap
- La petite enfance (L'école maternelle, à quoi bon ? - Les activités de la crèche...)
- Graine de médiateurs : former des citoyens, responsables et actifs
- L'utilisation du livre de jeunesse en classe
- L'éducation non formelle
- L'accueil extrascolaire
- Le modèle finlandais et les bonnes pratiques d'enseignement
- L'enseignement de promotion sociale

Journées spéciales

- Mercredi 15**
- Prix de l'innovation pédagogique
 - 1^{re} Journée des futurs professionnels de l'éducation
- Judi 16**
- Journée des Directions
- Vendredi 17**
- 2^e Journée des futurs professionnels de l'éducation
 - Journée des professionnels du livre et de l'enfance (Salon du Livre de Jeunesse)
- Samedi 18**
- Journée de l'accueil extrascolaire
 - Journée des cyber-enseignants
- dimanche 19**
- Conférences tous publics

Programme complet et pré-inscriptions sur
www.saloneducation.be